Â

Dans le cadre du projet Cycl'O Béarn, la Communauté de Communes du Haut Béarn met à disposition [illegible] **durée d'un mois** [illegible] (Été [illegible] disponibilité [illegible] prêt [illegible]

Â

Pour en bénéficier, ou avoir plus d'informations, merci de contacter Rémy Bonnat par mail àÂ remy.bonnat@hautbearn.fr ou par téléphone au 05 59 10 35 72.

Â

Toutes les infos sur le projet Cycl'O Béarn sont à retrouver sur notre site Internet :

https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/se-deplacer/velos-a-assistance-electrique.html

Â

Dans le cadre du projet Cycl'O Béarn, la Communauté de Communes du Haut Béarn met à disposition [illegible] **durée d'un mois** [illegible] (Été [illegible] disponibilité [illegible] prêt [illegible]

Â

Pour en bénéficier, ou avoir plus d'informations, merci de contacter Rémy Bonnat par mail àÂ remy.bonnat@hautbearn.fr ou par téléphone au 05 59 10 35 72.

Â Toutes les infos sur le projet Cycl'O Béarn sont à retrouver sur notre site Internet :

https://www.hautbearn.fr/vivre-habiter/se-deplacer/velos-a-assistance-electrique.html Â Â Â Â Â Â Â Â

Â

Â

Â

Â

Â

Â

Â Â

Â Deux aides peuvent être octoyées aux foyers souhaitant acquérir un véhicule éléctrique ou hybride. La première récompense les personnes qui se séparent d'un véhicule polluant et achètent un véhicule éléctrqiue hybride ou peu polluant. Le montant peu s'élever à 6000€. Une seconde prome est attrbuée selon l'intérPet écologique du véhicule. Cette prime peut aller jusqu'à 8000€ selonle véhicule. Ces aides permettent d'acheter un véhicule et sa batterie ou avec une batterie de location. Avec la première option le propriétaire est seul responsable du béhicule et peut doncopter pour une assurance à petit prix s'il souhaite être indémnisé seulement en cas d'accident non repsonsable.

Â